

Exercice 2002 - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de doter certaines lignes de crédits complémentaires.

Les compléments de crédits demandés en dépenses s'élèvent à 136 464 €. Ils seront financés au Budget Principal par transferts du compte de dépenses imprévues fonctionnement inscrit au chapitre 938 du Budget Primitif 2002.

Ces propositions sont regroupées dans le tableau ci-après.

Le Conseil Municipal est invité à approuver les transferts décrits en annexe sur les comptes de dépenses imprévues.

Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues

Imputations	Opération	Montant demande crédits complémentaires	Crédits accordés Transfert des comptes de dépenses imprévues	
			Investissement CH 918	Fonctionnement CH 938
BUDGET PRINCIPAL				
Finances 92 95 6718 96042 20200	Opération de régularisation de TVA sur l'activité « Camping »	21 464		21 464
Administration Générale 92 020 6231 20500	Administration Générale - Annonces et insertions (annonces légales)	15 000		15 000
Electricité-Chauffage 92 020 60223 30900	Fourniture des ateliers municipaux	100 000		100 000
	TOTAL	134 464	0	134 464

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 2 juillet 2002.